

Commissariat général à la stratégie et à la prospective

INFORMATION PRESSE

26 AVRIL 2013

Jean Pisani-Ferry est nommé Commissaire général à la stratégie et à la prospective

Jean Pisani-Ferry a été nommé Commissaire général à la stratégie et à la prospective en Conseil des Ministres du 24 avril 2013.

Après avoir été président-délégué du Conseil d'analyse économique, puis créé et dirigé depuis 2005 le think tank Bruegel, Jean Pisani-Ferry est donc chargé d'animer le nouveau Commissariat dont la création avait été annoncée lors de la Conférence sociale de l'été dernier.

Le Premier Ministre a ainsi fait le choix d'un homme au parcours international et issu du monde de la recherche et du débat économique.

Le Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP), institution **voulue par le Président de la République et par le Premier ministre**, se substitue au Centre d'analyse stratégique.



Jean-Marc Ayrault indique « attendre du nouveau Commissariat qu'il soit ambitieux. Il faut qu'il jette un regard neuf sur l'économie et la société, éclaire sans concession les choix publics et conduise un dialogue exigeant et créatif avec les partenaires sociaux et la société civile ». C'est ce à quoi répondra le Commissariat général à la stratégie et à la prospective.

Fort d'une **nouvelle ambition**, lieu transversal de concertation et de réflexion, le CGSP s'attachera à :

- Renouveler l'approche de la stratégie et de la prospective économique et sociale afin d'éclairer les pouvoirs publics sur les trajectoires possibles à moyen et long terme pour la France en matière économique, sociale, culturelle et environnementale.
- **Redonner vigueur à la concertation** avec les partenaires sociaux et développer le dialogue avec les acteurs de la société civile.

Jean Pisani-Ferry, qui prendra ses fonctions le 1^{er} mai, précise : « Je crois aux idées, et je crois que ces idées naissent dans le dialogue. Notre mission allie **conseil au gouvernement** d'un côté et **concertation et débats publics** de l'autre. Ces deux volets sont très complémentaires. »

Le CGSP travaillera en réseau avec 8 organismes à compétences sectorielles : le Conseil d'analyse économique ; le Conseil d'orientation des retraites ; le Conseil d'orientation pour l'emploi ; le Haut Conseil de la famille ; le Haut Conseil pour l'avenir de l'assurance maladie ; le Haut Conseil du financement de la protection sociale ; le Conseil national de l'industrie ; le Centre d'études prospectives et d'informations internationales.

Le CGSP travaillera dans la transparence, notamment par la publication sur son site de documents permettant de suivre l'avancement de ses travaux.

* Créé par décret n° 2013-333 du 22 avril 2013

Contact presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable de la communication

Tél. 01 42 75 61 37 - jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr